

SEPTEMBRE • OCTOBRE • NOVEMBRE 2024

# LIGNAN

#07 *le mag*



## ACTUALITÉS

Un projet d'habitat participatif pour bien vivre et bien vieillir à Lignan

## DOSSIER

Des réunions de quartiers constructives

## VIE DE LA COMMUNE

La jeunesse lignanaise

## “ INTERVIEW

### ► Bien vivre et bien vieillir à Lignan sur Orb grâce a un projet d’habitat participatif

La Ville de Lignan sur Orb disposera dès 2027 d’une résidence pour personnes âgées grâce à un dispositif dit d’habitat participatif porté par l’association Helena d’Oc. Cette résidence se situera rue Guibert sur un terrain municipal qui, depuis 10 ans, faute de projets sérieux, était resté sans destination précise.



Catherine Montaron Sanmarti et Béatrice Chancereul travaillent avec enthousiasme et détermination sur le projet.

**L**e bien vivre pour les seniors c’est leur permettre de conserver le lien social et rester dans leur propre logement. En ce sens le programme porté conjointement par l’association Helena d’Oc, la Ville de Lignan sur Orb et l’OPH Béziers Méditerranée est tout à fait exemplaire. Béatrice Chancereul est à l’initiative de ce beau projet qu’elle a déjà mené à bien dans plusieurs communes de Bretagne et qui a séduit Madame la Maire.

Le mag de Lignan est allé à sa rencontre pour vous en dire plus.

#### Lignan le mag : Pouvez-vous vous présenter ?

**Béatrice Chancereul :** Je suis originaire de Béziers et j’ai exercé mon métier d’infirmière libérale en Bretagne. J’ai également été élue de ma ville et, tant dans mon métier que dans mon mandat municipal, j’ai pu appréhender la difficulté de bien vieillir dans un environnement agréable.

J’ai donc décidé de mener une réflexion avec un groupe de femmes et d’hommes qui partageaient ma perception du problème. C’est ainsi qu’est née l’association Helena au sein de laquelle nous avons

travaillé sur le concept d’habitat solidaire des aînés, c’est-à-dire un habitat adapté à tous les budgets, accompagné, grâce à la présence d’un coordinateur de vie sociale. Car l’important lorsque l’on vieillit est de conserver un lien social et de ne surtout pas tomber dans l’isolement.

Nous avons donc créé plusieurs habitats de ce type en Ille et Vilaine et à mon retour à Béziers, je me suis dit que mon expérience dans ce domaine pouvait aussi servir sur ce territoire. L’association Helena d’Oc est née.

## Le point de vue de Maryse Granier,

Vice-présidente du CCAS, adjointe au Maire chargée des affaires sociales



Les actions du CCAS, s'inscrivent dans une démarche de solidarité visant à répondre aux difficultés de nos concitoyens.

Epauler, écouter, conseiller, faciliter les déplacements, visiter à domicile, susciter des rencontres et des moments conviviaux constituent nos missions principales.

La démarche proposée par « Helena D'oc » apporte une réponse à nos ambitions en faveur du développement des liens intergénérationnels et d'offres d'hébergements diversifiées pour les seniors.

Nous pourrons, grâce à ce partenariat, engager la mutualisation de nos moyens pour encore plus d'efficacité dans nos accompagnements en faveur du « mieux vivre ensemble ».

**Lignan le mag : Comment définiriez-vous votre projet ? (motivation, objectifs, moyens, partenariat...)**

**BC :** Tout d'abord, je voudrais dire que ce type de projet ne peut en aucun cas voir le jour sans des élus intéressés et fermement engagés dans cette cause. Il faut donc une véritable détermination politique, c'est le cas de la commune de Lignan.

Le constat qui a présidé à la création de ce type d'habitat est qu'il manque un maillon entre les résidences services et les EHPAD pour les personnes bénéficiant de revenus intermédiaires.

L'Association Helena d'OC créera une Coopérative d'Habitants qui confiera la construction en VEFA (vente en état de futur achèvement) à un promoteur. Ce montage a été choisi pour apporter une réponse adaptée aux besoins des coopérateurs dans toutes ses dimensions : sociale, architecturale et environnementale. Chaque coopérateur /habitant est à la fois copropriétaire de la Coopérative par l'acquisition de parts sociales (qui représentent 20% du coût du logement) et locataire de son logement par le paiement d'une redevance (loyer et provisions pour travaux).

**Lignan le mag : Madame la Maire, qu'est-ce qui vous a séduit dans ce projet ?**

**Catherine Montaron Sanmarti :** J'ai rencontré Béatrice Chancereul par le biais d'une association aidante pour les enfants.

Le courant est immédiatement passé et lorsqu'elle m'a parlé de son projet d'habitat participatif pour les aînés, j'ai été séduite par son caractère innovant, le sérieux du montage du dossier ainsi que par sa nature. Ce projet qui allie des valeurs sociales, solidaires et d'entraide vient concrétiser mon souhait de créer à Lignan une structure pour permettre aux aînés de passer une retraite paisible, dans des appartements de qualité avec autour d'eux, tout un environnement et un accompagnement.

La mairie de Lignan sur Orb possède depuis plus de 10 ans un terrain sur lequel aucun projet n'a jamais été concrétisé situé rue Elie Guibert. Avec mon équipe, nous avons donc immédiatement décidé de le dédier à ce projet. Cette résidence (qui, j'insiste, n'est pas qu'un projet immobilier,) se situera ain-

si au cœur de la ville, à proximité immédiate des commerces, mais également des services publics tels que la Médiathèque ou la ludothèque par exemple, ce qui est évidemment un atout majeur pour les résidents.

Evidemment, la construction de cette résidence ne sera pas la seule réponse à la problématique du « bien vieillir ». C'est ainsi que dans le bâtiment, nous installerons le CCAS qui permettra d'être en lien direct avec les résidents, mais également avec tous les Lignanais et créera de fait une synergie entre les aînés. Un coordinateur sera recruté conjointement avec l'association et œuvrera au quotidien pour répondre au mieux aux préoccupations des aînés et veillera également à leur proposer des loisirs. Cette mission est essentielle et nécessitera un recrutement adapté.

L'hébergement des seniors était une volonté forte affichée dans mon programme et je suis particulièrement fière de pouvoir le concrétiser grâce à l'association Helena d'Oc qui a conçu ce projet innovant et généreux.

**Lignan le Mag : Madame Chancereul, concrètement comment cela va-t-il se passer ? Un calendrier a-t-il été arrêté ? Si quelqu'un est intéressé peut-il adhérer à la coopérative et comment ?**

**BC :** La signature d'une convention entre les 4 partenaires : Mairie, OPH Béziers Méditerranée, Association Helena d'Oc et le promoteur dès le mois d'octobre 2024 viendra concrétiser par un acte fondateur la réalisation du projet dont elle lancera le démarrage.

2025 sera consacrée à son montage technique et financier et l'association pourra dès lors rechercher les coopérateurs, c'est-à-dire les personnes intéressées pour l'acquisition des parts.

21 appartements seront dédiés aux coopérateurs qui en seront donc propriétaires, essentiellement des T3 et T2, 9 seront dédiés à l'OPH pour de la location.

Une trentaine d'appartements, donc, constitueront la résidence qui comprendra également une salle de convivialité, toujours dans l'optique de maintenir le lien entre les résidents.

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre interviendra au cours du dernier trimestre 2025 pour une livraison des appartements à l'été 2027.

Je tiens à souligner que la construction sera réalisée dans le souci des normes environnementales en vigueur et privilégiera les espaces verts qui seront ouverts à tous les Lignanais.

Le coordinateur veillera au bien-être de tous les résidents en restant toujours attentif à ce qu'ils restent en prise directe avec l'ensemble de la population, notamment via des projets intergénérationnels.

### CONTACT

**Béatrice Chancereul**  
associationhelenadoc@gmail.com

## SÉCURITÉ

### ► Sécurité et proximité pour le bien-vivre des Lignanais

« Un cadre de vie sécurisé grâce à une police municipale de proximité » tel était l'engagement de Catherine Montaron Sanmarti et de son équipe en 2022.

**E**ngagement tenu avec le recrutement d'un premier policier municipal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024 l'arrivée d'un second policier municipal pour renforcer les actions de prévention, de proximité, organiser des rondes de nuit, mais aussi suivre scrupuleusement les dispositifs "Voisins vigilants" et "Tranquillité vacances".

La sécurité est en effet un axe important de la politique municipale.

La méthode est de privilégier la présence d'acteurs de terrain en prise directe avec la population.

Elle porte ses fruits puisque depuis l'arrivée de Thierry Boucherot, policier municipal expérimenté, des résultats positifs sont enregistrés grâce au travail réalisé en partenariat avec la gen-

darmerie nationale avec laquelle, rappelons-le une convention a été signée dès l'été 2023.

Concrètement cela se traduit, selon les chiffres officiels fournis par la gendarmerie nationale, par une baisse des infractions en matière de sécurité routière, ainsi qu'en terme de délinquance puisque la Ville de Lignan sur Orb enregistre une diminution notable d'atteintes aux biens.

Dès l'automne, les travaux d'aménagement d'un poste de police municipale démarreront. Ce site viendra parachever ce dispositif de sécurité municipale en offrant aux Lignanais un endroit dédié où ils seront accueillis autant que de besoin pour tous les problèmes relatifs à la tranquillité publique. ■

### Eric Evesque est le nouveau policier municipal



Entré en fonction le 1<sup>er</sup> septembre dernier, Eric Evesque est Brigadier-chef principal.

Après différentes expériences professionnelles, il est depuis 2016 policier municipal tout d'abord en poste à Coursan dans l'Aude, puis à Fos sur Mer et enfin à Marseille.

Âgé de 43 ans, originaire de Bédarieux, Eric Evesque privilégie avant tout le travail d'équipe et le goût de la réussite partagée. Doté d'une faculté d'adaptation que son expérience n'a fait que renforcer, il sait également faire preuve d'initiative ainsi que d'une grande disponibilité et écoute. Lignan le mag lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au service des Lignanaises et des Lignanais. ■

### ► Rentrée scolaire : sur le chemin de la réussite pour les 310 petits Lignanais

**310** enfants ont repris le 2 septembre au matin le chemin du groupe scolaire Jean Moulin dont les classes ont pris au cours de l'été de belles couleurs pastel.

13 enseignants étaient présents pour les accueillir, soit un de moins que l'année dernière. En effet, l'inspectrice de l'Éducation nationale, présente, a confirmé à Madame la Maire la fermeture d'une classe. Ce fut une déception pour les parents d'élèves et les élus qui s'étaient largement mobilisés dès le printemps pour le maintien de cette classe qui avait déjà été menacée lors de la dernière rentrée scolaire. Les effectifs des classes demeurent néanmoins acceptables avec une moyenne de 25,7 enfants par classe. Près de 200 enfants sont inscrits au restaurant scolaire.

Un nouveau prestataire pour assurer la restauration scolaire sera prochainement désigné afin de garantir une meilleure qualité des repas, le maintien des 5 composantes et une stabilisation des prix à la charge des familles pour les 2 prochaines années.

Les élus municipaux présents lors de cette rentrée ont réaffirmé à Madame Lairis, directrice du groupe scolaire et à Madame Julie Piermé, Présidente de l'association des parents d'élèves leur détermination à apporter les aides nécessaires au fonctionnement de l'école, de la coopérative scolaire et des classes découvertes.

Le changement du parc informatique de l'école maternelle est en cours de renouvellement afin d'améliorer les conditions de travail des enfants et des enseignants.

Pour cette année scolaire ce sont 50.000€ qui ont été investis pour la réfection des bâtiments scolaires, l'équipement en mobilier et la réfection du chauffage. ■





## Proximité et échanges avec les lignanais : des réunions de quartiers constructives

C'était un engagement de l'équipe municipale : renouer des liens de proximité avec tous les Lignanais, prendre en compte leurs souhaits, entendre leurs remarques et apporter une réponse à leurs préoccupations.

**C'**est chose faite avec les 4 réunions de quartiers qui se sont tenues tout au long du mois de mai et ont rassemblé près de 400 personnes autour de Madame la Maire, les élus et les directeurs de services, ainsi que le représentant du SICTOM pour tout ce qui concerne les questions environnementales liées à la collecte des déchets, leur tri, leur recyclage. Chaque demande a été notée et prise en compte.

C'est au récapitulatif de l'ensemble de ces demandes et les suites qui y ont été apportées ou qui sont en voie de l'être qu'est consacré ce dossier.

Plusieurs thématiques ont à chaque fois été traitées. Elles concernent essentiellement la voirie, la circulation, la sécurité, les incivilités, l'urbanisme, l'environnement, la jeunesse.

### VOIRIE / CIRCULATION

▶ **Rue Philippe Noiret** : absence de traçage, manque de stationnement  
 ➔ **Traçage réalisé.**

▶ **Chemin de la Barque** : mauvais entretien, vitesse excessive  
 ➔ **Voie désormais limitée à 30 km/h**

▶ **Rue Brassens** : absence de marquage au sol des emplacements de stationnement  
 ➔ **Fait**

▶ **Places et placettes** : manque d'entretien  
 ➔ **L'entretien courant a été réalisé et un plan d'embellissement général est à l'étude**

▶ **Place du 11 novembre** : problèmes divers tels que le stationnement (notamment la présence régulière d'un poids lourd), embellissement, enfouissement des réseaux

➔ **Stationnement réglé / embellissement minime réalisé (prise en compte de cette place dans le plan d'aménagement global des places à venir / Enfouissement réseaux demande prise en compte et intégrée dans le schéma général d'enfouissement des réseaux de la ville.**

▶ **Avenue des cerisiers** : mauvais entretien, trop de « stop », signalétique effacée  
 ➔ **Stop supprimé / Marquage au sol réalisé / Voie désormais limitée à 30 km/h**

▶ **Rue Cugnenc** : circulation dangereuse, très mauvais état de la voirie  
 ➔ **Un devis a été réalisé pour un montant de travaux de 75.000€ HT**

▶ **Rue Paul Eluard** : voirie dégradée avec un point bas inondable  
 ➔ **Devis réalisé pour un montant de travaux de 30.000€ HT. Travaux programmés fin 2024**



► **Impasse et chemin de la Rajolle** : mauvais entretien

➔ Devis réalisé pour un montant de travaux de 11 000 € HT

► **Rues Ronsard et Lépine** : mauvais état

➔ La réfection de ces 2 voies reste à chiffrer

► **Chemin de la contre-allée de l'avenue des Rompudes** : vitesse excessive

➔ Limitation à 30 km/h mise en place. Reprise de la voirie fin 2024

► **Chemin de Masacy** : vitesse excessive

➔ Un panneau stop installé pour couper la vitesse

► **Rue Joseph Sire** : passages protégés effacés

➔ Travaux en cours (cf. rubrique « Travaux »)

► **Rue du Bosc** : sécurité des riverains non assurée

➔ Un « stop » a été installé, la vitesse limitée à 30 km/h, pose de bandes rugueuses sollicitées auprès du conseil départemental

► **Rue de la Syrah** : demande d'emplacements de stationnement

➔ Chiffrage des travaux réalisé

Par ailleurs, au cours du dernier trimestre 2024, des reprises ponctuelles de voirie seront effectuées sur les voies suivantes :

- Impasse de la treille
- Chemin Alphonse Lavallée
- Chemin des Chasselas
- Impasse de la Clairette
- Placette Clément Cugnenc

- Avant le pont de Tabarka
- Devant l'École

## SÉCURITÉ

► **Avenues Ingarrigues, Moulin et rue Paul Eluard** : vitesse excessive

➔ Voies désormais limitées à 30 km/h

► **Patrouilles de gendarmerie insuffisantes**

➔ Les patrouilles peuvent en effet fluctuer en fonction des effectifs. Cependant les récents chiffres fournis par la gendarmerie sur la petite délinquance révèlent une nette diminution des vols ce qui démontre la dissuasion des forces de sécurité et l'efficacité du policier municipal très présent sur le terrain.

► **La limitation de vitesse généralisée à 30 km/h** dans toute la commune n'est pas souhaitée

➔ Ce n'est pas le cas. Seules les voies qui ont fait l'objet de doléances des riverains ou usagers ont été limitées et concernent essentiellement les voies desservant des équipements publics ou à forte fréquentation.

► **Demande de mise en œuvre d'une application** permettant aux Lignanais d'être informés

➔ Cette application entrera en fonction dès le mois de septembre et permettra également aux Lignanais de signaler tous dysfonctionnements constatés dans la commune

► **Pont de Tabarka** quel avenir et quel sens de circulation définitif ?

➔ Une inspection par les services compétents reste à réaliser.

Le sens définitif : Maraussan vers Lignan

## URBANISME & AMÉNAGEMENTS

### URBAINS

► **Lotissement Montauray** : mauvais entretien du secteur dû au fait que les espaces communs (voirie, espaces verts) n'ont pas encore été rétrocédés à la commune

➔ Une mise en demeure en référé d'urgence a été lancée à l'encontre du promoteur.

► **Questionnements sur les constructions en cours en entrée de ville** et sur les éventuelles nuisances qu'elles pourraient générer

➔ Il s'agit de la construction par un privé de 3 cellules commerciales dont un bar à vins et un fleuriste.

► **Secteur Carlet et Masacy** : quel avenir ?

➔ à ce jour aucun projet n'est défini

► **Fonctionnement défectueux des connexions internet** et demande de raccordement à la fibre de la rue Paul Langevin

➔ Actions en cours auprès de l'opérateur Orange

► **Quelle politique de logement ?**

➔ Actions d'urbanisation maîtrisées de façon à permettre aux Lignanais de rester dans leur commune



- ▶ **Aménagement du square Paul Roque :** il manque jeux, bancs, mobilier urbain, poubelles
- ➔ **Projet d'ensemble à l'étude.**

### INCIVILITÉS

- ▶ **Stationnement sur les trottoirs** notamment les jours de match
- ➔ **Il existe un parking prévu à cet effet, une signalétique a été apposée.**

- ▶ **Stationnement sur les trottoirs en divers endroits de la ville,** moteurs démontés au lotissement Montauray

- ➔ **Le nouveau policier municipal qui est recruté au 1<sup>er</sup> septembre aura plus particulièrement en charge de veiller à ce type de problème de la même façon qu'il veillera aux infractions au code de la route et notamment au non-respect des stops**

- ▶ **Conteneurs non rangés**

- ➔ **SICTOM alerté et police municipale mobilisée sur ce sujet**

- ▶ **Eclairage des courts de tennis**

- ➔ **Un minuteur a été mis en place**

- ▶ **Incivilités aux jardins du champ de la barque** (feux, tonte à des heures non réglementaires)

- ➔ **Un courrier de rappel des règles a été envoyé aux riverains**

- ▶ **Déjections canines** en trop grand nombre

- ➔ **Un rappel des règles sera fait via le journal municipal, les panneaux lumineux et les réseaux sociaux**

- ▶ **Trop de murs de clôture non crépis et désherbage non réalisé**

- ➔ **Il a été demandé à la communauté d'agglomération d'étendre les aides**



financières accordées pour les ravalements de façades aux murs de clôture. Pour le désherbage le long des clôtures, là aussi des rappels seront faits.

### COLLECTE • TRI DES DÉCHETS ENVIRONNEMENT

- ▶ **Actions du SICTOM à venir**

- ➔ **4 points d'apport volontaire seront installés**

- ▶ **Le point de collecte rue des Frères Boyer** présente des problèmes de salubrité
- ➔ **suppression**

- ▶ **40, rue Henry Gourou** bacs individuels trop nombreux et mal gérés

- ➔ **Installation de Points d'apport volontaire (PAV)**

- ▶ **Dépôts nocturnes rue Jean Guy**

- ➔ **Des PAV seront installés**

- ▶ **Demande d'installation de caches conteneurs**

- ➔ **Action du SICTOM en cours à ce sujet**

- ▶ **Davantage de points de collecte de bio-déchets sont demandés**

- ➔ **Fait**

- ▶ **Globalement sentiment d'un village mal entretenu** (fauchage non ou mal réalisé, bâtiment commercial-coiffeur mal entretenu)

- ➔ **Un plan global de désherbage pour l'intégralité de la commune a été mis en place et un prestataire privé (le centre Thierry Albouy) a été sollicité pour prêter main forte aux services techniques.**

### JEUNESSE

- ▶ **Des jeunes circulent régulièrement en quad et certains circulent à moto sans casque**

- ➔ **Ces missions de prévention seront dévolues au nouveau policier municipal. ■**



## CULTURE

### ► Des animations toute l'année à Lignan sur Orb !

Bien vivre ensemble c'est aussi pouvoir se retrouver en toute convivialité et simplicité autour d'événements ou d'animations susceptibles de toucher un public le plus large possible. C'est pourquoi, les élus veillent à proposer des animations tout au long de l'année.

**D**ans cet objectif, ils encouragent les associations à développer des événements en lien avec leurs activités en mettant à disposition des moyens logistiques, en les accompagnant financièrement et en organisant des réunions régulières permettant d'élaborer un programme conjoint qui fait l'objet d'une communication commune.

En effet pour multiplier l'offre et la compléter, les services municipaux concoctent également des programmes variés où se côtoient les rendez-vous traditionnels que les Lignanais connaissent bien et apprécient et des nouveautés.

Un programme complet est d'ailleurs à disposition qui recense l'ensemble des animations jusqu'au mois de février 2025.

Dès le mois de janvier, une nouveauté s'insère dans la programmation. Il s'agit d'un spectacle mensuel, véritable rendez-vous culturel, chaque dernier mardi du mois. Il s'agira alternativement de spectacles pour adultes et pour enfants. Leur éclectisme permettra à chacun de trouver son bonheur ou de faire de belles découvertes. Ces soirées gratuites sur réservation se poursuivront jusqu'au mois de mai et se dérouleront à l'espace Laure Moulin. ■

PROGRAMME  
Culturel &  
d'Animations

SEPTEMBRE  
2024  
: FÉVRIER  
2025

## FLASH INFOS TRAVAUX



► Au cours de l'été les services municipaux sont restés très actifs. Ils ont procédé à de nombreux travaux en complément de l'entretien régulier de la commune.

→ La signalétique au sol a été refaite pour permettre une meilleure visibilité des passages piétons et plateaux traversants, des emplacements de stationnement, ainsi que des lignes blanches médianes.

→ Quelques éléments de fleurissement ont été placés en divers endroits de la ville avant qu'un plan global d'embellissement des espaces publics ne soit entrepris (cf. dossier).

→ Pour accueillir au mieux les enfants du groupe scolaire Jean Moulin, tant au niveau de la sécurité que d'un environnement gai et accueillant, des travaux de renforcement des cloisons ont été réalisés suivis de travaux de peinture.

► En termes de gros travaux structurants, 2 chantiers importants sont en cours, l'un sous maîtrise d'ouvrage public, l'autre privé :

→ **Rue Joseph Sire** : la requalification des réseaux a été réalisée. Les travaux de voirie pour un montant de 220 000€ seront entrepris pour partie en 2024 (portion com-



prise entre la rue Elie Guibert et la rue de la source), à partir de 2025 pour les portions restantes.

→ **Les travaux du cabinet médical** progressent et Madame la Maire reste en contact direct avec les médecins afin de suivre l'évolution de ce chantier privé essentiel pour les Lignanais et d'anticiper les besoins de stationnement des praticiens en parfaite collaboration avec ces derniers. ■



## FLAH INFOS ENVIRONNEMENT



### ► Plan de désherbage

Un plan de désherbage concernant toute la commune a été élaboré. Dans cette tâche, les services techniques seront secondés par le centre Thierry Albouy afin de répondre au plus vite aux besoins.

Seuls les bassins de rétention bénéficieront d'un traitement spécial qui consistera en une gestion raisonnée, absolument nécessaire pour désimperméabiliser les sols et permettre à ces ouvrages de jouer pleinement leur rôle.

### ► Le choix des véhicules et outils électriques

Moins de pollution, moins de bruit, moins de consommation avec le tout nouveau véhicule professionnel « Goupil » auquel s'ajoute un souffleur également électrique.

### ► Eclairage public

Actuellement, l'extinction de l'éclairage public dans des zones ciblées s'effectue de minuit à 5h. Cette disposition a permis une économie d'énergie de 35%.

Par ailleurs l'équipement des candélabres en LED sur la RD 19 et le centre-ville se poursuivra dès le mois d'octobre.

### ► Economies d'eau

En ces périodes de grande sécheresse, au moment où ce bien précieux se raréfie, il est plus que jamais d'actualité d'économiser l'eau. Pour cela, le choix de plantations doit être minutieux et privilégier les plantes peu consommatrices en eau. Une étude de requalification des espaces verts sera conduite avec l'assistance du CAUE et de Hérault Ingénierie. Les aménagements, à l'image des ronds-points de la RD 19 devront plutôt s'orienter vers de la minéralisation.

Ces aménagements reprendront dès le mois de septembre.

### ► Traitement et collecte des déchets et encombrants

- Suppression dans le cœur de ville (pour débiter) des conteneurs individuels et installation de 4 Points d'Apport Volontaire (PAV)
- Mise en place de points d'apports volontaires supplémentaires pour les bio-déchets
- Ramassage des encombrants par les Services techniques le 1er mercredi de chaque mois : inscription obligatoire à l'accueil de la mairie
- Ramassage des déchets dans les chemins ruraux par les services techniques. ■

## JEUNESSE

### ► La jeunesse d'abord !

« Une ville où la jeunesse a toute sa place », tel était le souhait de Madame la Maire et de son équipe. Tous les moyens nécessaires ont donc été mis en oeuvre pour créer un service jeunesse avec à sa tête un éducateur en capacité de fédérer les jeunes de les accompagner pour être des citoyens engagés, ouverts sur l'extérieur et pouvant bénéficier d'activités variées.



Plusieurs actions ont été mises en place dans cet objectif.

### ► Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Dans ce cadre là de nombreuses actions ont été menées au nombre desquelles :

- La participation aux différentes commémorations aux cotés des élus adultes,
- Une action écologique avec nettoyage citoyen de la ville
- Une action intergénérationnelle avec la

journée du 3 juillet 2024 qui a permis à 11 jeunes de rencontrer 10 seniors et d'échanger autour de la mémoire de Lignan-sur-Orb.

Ce fut l'occasion d'entretiens particulièrement enrichissants entre les 2 générations qui ont pu partager le temps d'une balade et d'un moment convivial beaucoup de souvenirs avec photos à l'appui et anecdotes sur les endroits du centre-ville comme l'ancienne école, le château et la place du 11 novembre.

Beaucoup de questions ont été posées par les jeunes sur l'évolution du village et les seniors ont pu répondre non sans émotion au plus grand nombre d'entre elles.

Cette journée s'est conclue par un goûter confectionné par les jeunes et par des jeux de société bien disputés.

La prochaine réunion de Travail du CMEJ est prévu le 26 septembre 2024 à 18 à la salle du conseil.

### ► Bourses au permis

Pour mémoire, le dispositif « En route pour le permis » a été lancé dès 2023 en direction des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Il concerne à la fois le permis de conduire mais également le BSR (Brevet de Sécurité Routière). Le principe est simple : une aide financière est octroyée par la mairie sous réserve de conditions énumérées dans le règlement. En contrepartie, le jeune doit consacrer 35h (7h pour le BSR) de son temps à un engagement citoyen sous la houlette de l'éducateur.

Depuis le début 2024, 9 jeunes ont pu ainsi bénéficier de ce dispositif.

4 ont obtenu le permis de conduire.

Cela a permis à 2 d'entre eux de trouver un emploi et pour les 2 autres de poursuivre leur cursus scolaire.

Les candidats restants sont en cours de formation (code et conduite).

### ► Prévention Jeunesse

Tout au long de ce dernier semestre l'éducateur est allé à la rencontre des jeunes (abris bus, parking du Pech, square, aire de jeux...) afin de recueillir leurs envies et besoins du moment, mais surtout pour se présenter à eux comme étant le référent jeunesse de la commune.

Une action intitulée "After'foot" a été proposée tous les mercredis soirs de juillet de 20h à 22h30 sur le city stade situé au square Paul Roque. Une vingtaine de jeunes sont venus jouer dans une ambiance joviale et respectueuse.

Considérant l'adhésion de nombreux jeunes à cette action, il est envisagé de la poursuivre en 2025.

### ► Club Ados été 2024

Devant le succès remporté l'été dernier par ce service, il a été décidé pour 2024 de doubler la capacité d'accueil.



Le succès a été total révélant une adhésion enthousiaste des ados pour les animations proposées. Celles-ci sont en effet très variées allant du sport à la culture en passant par du loisir actif et des sorties innovantes. Les choix se sont avérés judicieux puisque Le club ados a accueilli 291 jeunes en juillet et 72 en août, soit 16 jeunes par jour durant la période d'ouverture du 8/07/2024 au 09/08/2024.

Une véritable dynamique est donc née qu'il faut naturellement cultiver, voire amplifier.

Les parents sont satisfaits, les jeunes heureux. L'objectif de donner une véritable place aux jeunes dans la ville est donc en passe d'être atteint. ■

# Vous y étiez !

2<sup>ème</sup> édition des Dijòus



Marché de plein vent



Fêtes lignanaises



Kermesse de l'école



Mercredis du square

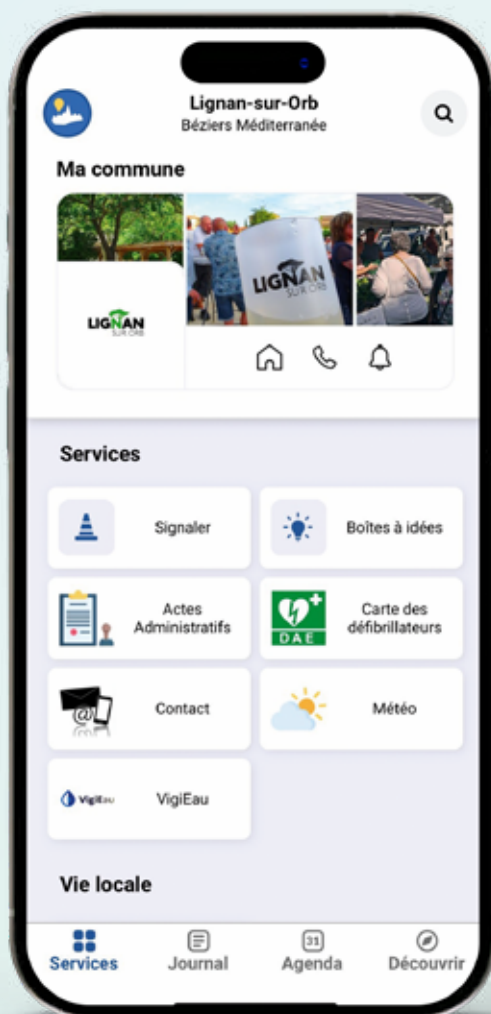


Tout au long de l'été une salle rafraichie a été mise à disposition des aînés. Collation et animations étaient au programme sous la houlette de Christian Brigido.

# En un seul coup d'œil sur votre smartphone avec la nouvelle application Intra-muros

## Grâce à cette application

- Restez informés de toute l'actualité de votre commune.
- Signalez les dysfonctionnements constatés dans la ville (voirie, propreté, espaces verts, etc) photos à l'appui en un clic. Votre message sera aussitôt transmis au service concerné et une réponse apportée au problème.



## Pour l'utiliser c'est très simple

1


Téléchargez l'application  
IntraMuros  
gratuitement et sans inscription sur



2

Sélectionnez Lignan sur Orb  
et parcourez les différentes rubriques

3

Si vous souhaitez être alertés des évènements, des informations municipales ciblées,  
cliquez sur la cloche   
en haut de la page et choisissez les thématiques qui vous intéressent.  
Vous serez informés en temps réel

Mieux vous informer : Une priorité  
Mieux répondre à vos attentes : Un souci constant

